

## Accès à la formation

### Formation(s) requise(s) :

- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Civil
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de l'Ingénieur**

## Descriptif

En aménagement de l'environnement, en urbanisme, le géomètre est celui qui possède une vision globale de l'occupation technique et juridique du sol.

Le titulaire du BTS mesure la terre, au sens strict du terme. Il calcule, délimite, représente et estime le terrain du futur ouvrage. Sur place, il relève les niveaux d'altitude du sol et en décrit les caractéristiques. Il consigne ces données à main levée sur des carnets ou des croquis. A partir des données saisies sur le terrain, de cartes, de photos aériennes, il fait des calculs qui lui permettent l'élaboration ou la mise à jour de plans.

Il a des connaissances en topographie, en droit foncier. Il a une formation économique et humaine qui lui permettent d'aider l'expert à formuler des avis sur les problèmes fonciers ou d'aménagement. Il est à même d'assurer la gestion d'une équipe ou d'un chantier de topographie.

## Poursuite d'études

Les étudiants de BTS ont la possibilité de suivre simultanément une préparation spécifique aux concours d'entrée à l'ESGT et à l'ENSAIS (Strasbourg) en acceptant une surcharge de 2 heures de mathématiques et 2 heures de physique par semaine. Il est également possible de préparer ces concours en suivant une troisième année de prépa ATS option topographie.

### Etudes longues (après concours) :

- diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure des géomètres et topographes du CNAM
- diplôme d'ingénieur de l'année de spécialisation de géotechnique et géologie appliquée au génie civil de l'INP de Nancy
- diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de géologie de Nancy
- diplôme d'ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg spécialité topographie
- diplôme d'ingénieur de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille (Lille I) spécialité génie civil
- diplôme d'ingénieur de l'Ecole polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie, Paris VI spécialité sciences de la terre
- diplôme d'ingénieur de l'Ecole spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie spécialité géomètre
- diplôme d'ingénieur de l'université de Poitiers spécialité matériaux de construction, géotechnique, génie civil

### Etudes courtes :

- formation complémentaire en un an, Géomaticien en système d'information géographique (SIG) à Nancy
- licence pro Sciences et technologies mention travaux publics spécialité techniques routières (Nancy)

### Formations poursuivies :

- Diplôme d'ingénieur de l'année de spécialisation de géotechnique et géologie appliquée au génie civil de l'INP de Nancy
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de géologie de Nancy
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille (Lille I) spécialité génie civil
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie, Paris VI spécialité sciences de la terre
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie spécialité topographie
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure des géomètres et topographes du CNAM
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg spécialité topographie
- Diplôme d'ingénieur de l'université de Poitiers spécialité génie civil
- Licence pro Sciences et technologies travaux publics spécialité techniques routières

## Débouchés

### Exemples de métiers accessibles :

- Dessinateur(trice)-projeteur(euse)
- Géomètre-topographe